

## Commission Sportive **VOLLEYBALL**

Date : Jeudi 8 septembre 2023 - 16h15  
Présentiel

Présents :

NOM, PRENOM	MAIL	Etablissement/Ligue/comité
Nicolas Dastor	<a href="mailto:nicolas.dastor@u-bordeaux.fr">nicolas.dastor@u-bordeaux.fr</a>	SUAPS UBx DSPEG
Sylvain Morvan	<a href="mailto:sylvain.morvan@u-bordeaux.fr">sylvain.morvan@u-bordeaux.fr</a>	SUAPS UBx ST
Castet Clémence		LNASU Bx
Queyret Laurent		LNASU Bx

Excusés :

### 1. Refonte du Championnat de Site de Bordeaux

Suite à la réunion bilan des championnats sports co 22/23 du mois de juin, la commission sportive Volleyball composée des enseignants référents de l'activité s'est réunie ce jour pour apporter des modifications dans l'organisation du championnat local.

Les critères retenus pour modifier l'organisation du championnat local sont :

- Engagement des équipes en Brassage sur 2 niveaux de pratique avec une volonté d'un brassage A de bon niveau et homogène
- Maintenir un niveau de jeu homogène en Niveau 1 lors du 2° semestre en intégrant la meilleure équipe Écoles et la et les meilleure(s) équipe(s) du Brassage B
- Avoir des phases finales de Site pour tous les niveaux
- Le champion du niveau 1 se qualifie pour les Finales Régionales.

Championnat Écoles : Semestre 1

- Même fonctionnement que l'an dernier d'octobre à décembre puis phase de qualification régionale avec Limoges / La Rochelle / Poitiers puis phase de qualification Inter-ligue pour accéder aux finales championnat de France Écoles.

## Volleyball Masculin

### **Championnat Brassage, Semestre 1**

- Engagement des équipes sur **2 niveaux**
  - o **Brassage A**, la commission sportive décide de limiter le nombre d'équipes à 6, soit :
    - 1 DSPEG
    - 1 Santé
    - 1 Sciences Tech

- 1 UBM
- 2 Staps

Ceci sera validé, modifié et ajusté en fonction du niveau évalué par les enseignants.

La Commission sportive volleyball peut apporter des modifications dans la composition du Brassage A si cela s'avère nécessaire.

À l'issue des matchs de cette poule de Brassage A,

- Les 4 premiers accèdent au niveau 1
- Le 5<sup>ème</sup> fait un match de barrage avec le 2<sup>ème</sup> du brassage B pour accès niveau 1
- Le 6<sup>ème</sup> fait un match de barrage avec le 1<sup>er</sup> du brassage B pour accès niveau 1
- Les équipes Écoles terminant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du champ Écoles accèdent au niveau 1

Niveau 1, 8 équipes => 2 poules de 4 équipes

### Début du championnat le lundi 23 octobre

#### ○ Brassage B :

Toutes les équipes sont engagées dans ce championnat de Brassage et s'affronteront en tournoi triangulaire.

Les tournois triangulaires seront ajustés au cours du semestre en fonction des résultats pour arriver au fil du temps à identifier les équipes les plus compétitives afin que lors des derniers tournois triangulaires les meilleures équipes s'affrontent et jouent les barrages pour accéder au Niveau 1 pour le semestre 2.

### Championnat de Site, Semestre 2 :

- Niveau 1 : 8 équipes en 2 poules de 4, match aller (prise en compte du classement brassage A pour constituer les poules)

À l'issue des rencontres de poules, toutes les équipes de chaque poule sont distribuées dans un tableau final = ¼ - ½ - finale (les équipes perdantes auront des matchs de classement)

La finale se jouera le jeudi 4 avril (à confirmer), le vainqueur de la finale sera qualifié pour la Finale Régionale, en Finale 4 (1 Bx – 1 Pau – 1 Poitiers/La Rochelle – 1 Limoges) le 11 avril (à confirmer)

- Niveau 2 : 12 équipes en matchs simples réparties en 2 poules
- Niveau 3 : x équipes en matchs simples (dans la mesure du possible)

#### Finales de site Bordeaux :

- Niveau 1 : finale le jeudi 4 avril (à confirmer), le champion est qualifié à la Finale Régionale
- Niveau 2 : phases finales sous forme ½ finales croisées (dernière semaine de mars) + finale par niveau semaine du 2-3 avril
- Niveau 3 : phases finales sous forme ½ finales croisées (dernière semaine de mars) + finale par niveau semaine du 2-3 avril

## Volleyball Féminin

### **Championnat Brassage, Semestre 1**

- Engagement des équipes sur **2 niveaux**
  - **Brassage A**, la commission sportive décide de limiter le nombre d'équipes à 6, soit :
    - 1 DSPEG
    - 1 Santé
    - 2 Sciences Tech
    - 1 UBM
    - 1 STAPS

Ceci sera validé, modifié et ajusté en fonction du niveau évalué par les enseignants.

La Commission sportive volleyball peut apporter des modifications dans la composition du Brassage A si cela s'avère nécessaire.

À l'issue des matchs de cette poule de Brassage A,

- Les 4 premières accèdent au niveau 1
- La 5<sup>ème</sup> fait un match de barrage avec la 2<sup>ème</sup> du brassage B pour accès niveau 1
- La 6<sup>ème</sup> fait un match de barrage avec la 1<sup>er</sup> du brassage B pour accès niveau 1
- Les équipes Écoles terminant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du champ Écoles accèdent au niveau 1

Niveau 1, 8 équipes => 2 poules de 4 équipes

### **Début du championnat le lundi 23 octobre**

- **Brassage B :**

Toutes les équipes sont engagées dans ce championnat de Brassage et s'affronteront en tournoi triangulaire.

Les tournois triangulaires seront ajustés au cours du semestre en fonction des résultats pour arriver au fil du temps à identifier les équipes les plus compétitives afin que lors des derniers tournois triangulaires les meilleures équipes s'affrontent et jouent les barrages pour accéder au Niveau 1 pour le semestre 2.

### **Championnat de Site, Semestre 2 :**

- Niveau 1 : 8 équipes en 2 poules de 4, match aller (prise en compte du classement brassage A pour constituer les poules)

À l'issue des rencontres de poules, toutes les équipes de chaque poule sont distribuées dans un tableau final = ¼ - ½ - finale (les équipes perdantes auront des matchs de classement)

La finale se jouera le jeudi 4 avril (à confirmer), le vainqueur de la finale sera qualifié pour la Finale Régionale, en Finale 4 (1 Bx – 1 Pau – 1 Poitiers/La Rochelle – 1 Limoges) le 11 avril (à confirmer)

- Niveau 2 : 12 équipes en matchs simples réparties en 2 poules
- Niveau 3 : x équipes en matchs simples (dans la mesure du possible)

### Finales de site Bordeaux :

- Niveau 1 : finale le jeudi 4 avril (à confirmer), le champion est qualifié à la Finale Régionale
- Niveau 2 : phases finales sous forme ½ finales croisées (dernière semaine de mars) + finale par niveau semaine du 2-3 avril
- Niveau 3 : phases finales sous forme ½ finales croisées (dernière semaine de mars) + finale par niveau semaine du 2-3 avril

### Règlement sportif :

Championnat écoles, brassage A et tous niveaux 2<sup>nd</sup> semestre :

- 2 sets gagnants de 25 pts (2 pts d'écart), set décisif de 15 pts (2 pts d'écart dans la limite de 21 pts)

Championnat Brassage B :

- Triangulaire :
  - **2 sets de 10 min** (pas d'égalité), set décisif de 5 min (2 pts d'écart)
  - Victoire 2 sets à 0 = 3 pts
  - Victoire 2 sets à 1 = 2 pts
  - Défaite 2 sets à 1 = 1 pts
  - Défaite 2 sets à 0 = 0 pt

## 2. Arbitrage

Reconduction de l'UE arbitrage avec les étudiants STAPS

## 3. Nuit du volley

- 1<sup>ère</sup> nuit => date prévisionnelle : 20 décembre – salle Omnisports/COSEC
- 2<sup>ème</sup> => date prévisionnelle : 17 avril – salle Omnisports/COSEC